



Formation par alternance

de la 4ème aux formations supérieures

Code fiche RNCP : 38316

Date de début des parcours certifiants : 01-01-2024

BAC PRO CGEA

Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture



CFA MFR PLABENNEC-PLOUDANIEL

15 rue des écoles - 29860 PLABENNEC - 02.98.40.40.73

14 Place Alain Poher - 29260 PLOUDANIEL - 02.98.83.61.87

www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

Email: mfr.plabennec@mfr.asso.fr

Facebook: [mfrplabennecploudaniel](https://www.facebook.com/mfrplabennecploudaniel)

Instagram: [cfa.mfr_plabennec_ploudaniel](https://www.instagram.com/cfa.mfr_plabennec_ploudaniel)



BAC PRO en 3 ans

Bac Pro CGEA en alternance

- 15 jours en Centre de Formation
- 15 jours en Stage

Formation non modularisée actuellement

PREREQUIS



- **En seconde :**

Être issu(e) d'une classe de 3^{ème} des collèges ou 3^{ème} enseignement agricole, 3^{ème} SEGPA

- **En première Bac Pro :**

Être issu(e) d'une classe de seconde, titulaire d'un CAPa ou BPA

Autre cas (envisageable sur dérogation)

DELAI D'ACCES

Entrée sur dossier tout au long de l'année

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir des connaissances et compétences professionnelles dans le domaine agricole
- Cycle de 3 ans
- Ces classes visent à développer des capacités d'adaptation professionnelle.

À l'issue de la formation, les titulaires du Bac Pro accèdent directement à un emploi en entreprises agricoles ou poursuivent en BTS ou en formations courtes (Certificat de spécialisation, ...)

Tarif :

Contactez le secrétariat pour tout devis de formation ou informations sur les conditions financières [Conditions générales de vente disponibles sur le site Internet] L'apprenti est exonéré des **frais de scolarité**. Il perçoit par ailleurs une rémunération en tant que salarié d'entreprise. Il bénéficie donc d'études gratuites et d'une couverture sociale prise en charge par l'employeur.

STATUTS

- **Scolaire**
- **En Contrat d'Apprentissage**

A partir de 16 ans, dérogation possible à partir de 15 ans. Renseignements auprès du CFA

REMUNERATION POUR L'APPRENTISSAGE

Salaire variable selon l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté du contrat (27 à 100% du smic)

➔ **Consultez le Portail de l'Alternance**

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/



En Contrat d'Apprentissage :

- Avoir satisfait à l'entretien de motivation au CFA (voir la fiche contact)
- Avoir obtenu une promesse d'embauche d'une entreprise

Un taux de réussite proche du 100%



Stages à l'étranger : STAGE ERASMUS + : Plusieurs destinations (Espagne, Allemagne, Irlande, ...) sont proposées dans le cadre d'une bourse ERASMUS+ (selon les années et les disponibilités) ou d'une bourse « Jeunes » à l'international (Grande-Bretagne)

Option « Mobilité » ➔ Le stage à l'étranger permet notamment de s'inscrire à **l'épreuve facultative du Bac Pro CGEA**

Les jeunes engagés dans des démarches de solidarité peuvent également s'inscrire à **l'épreuve facultative « Citoyenneté »**



**OPTION
facultative
« Mobilité à
l'étranger »**



Liste des capacités attestées par le diplôme

Obtention du diplôme : L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, une à deux épreuves facultatives. Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de certification.

Capacités générales :

C1 - "Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel"	C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique	
	C1.2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre	
	C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène	
C2 - "Débattre à l'ère de la mondialisation"	C2.1 Analyser l'information	
	C2.2 Élaborer une pensée construite	
	C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé	
C3 - "Développer son identité culturelle"	C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune	
	C3.2 Communiquer en langue étrangère	
	C3.3 Communiquer avec le monde	
C4 - "Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles"	C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire	
	C4.2 Mettre en œuvre un projet collectif	
	C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif	

Capacités professionnelles spécifiques du BAC PRO Aménagements paysagers

C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production	C5.1- Définir des actions de préservation ou d'amélioration de l'état des ressources dans un agroécosystème
	C5.2- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un processus de production
C6- Piloter une entreprise agricole	C6.1 - Évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte
	C6.2- Identifier des pistes d'évolution de l'entreprise
C7- Assurer la conduite technique des productions	C7.1- Réaliser des observations, des suivis et des contrôles
	C7.2- Réaliser les opérations de conduite dans le cadre d'un système de production
C8- "Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte"	C8.1- Organiser le travail
	C8.2- Gérer la main d'œuvre
	C9.1- Réaliser des opérations de gestion technico-économique et financière
	C9.2- Assurer la gestion administrative de l'entreprise
C9- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services	C10.1- Assurer la commercialisation des produits et services de l'entreprise
	C10.2- Coopérer à des actions collectives sur le territoire
C10 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	C11 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les + de la formation

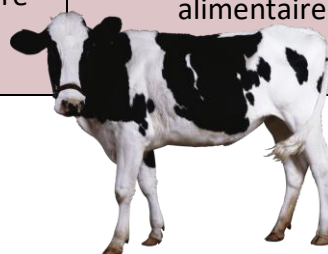
• « S.S.T » (21h)

Des supports de stages divers et variés durant les 3 ans :

Sous statut scolaire :

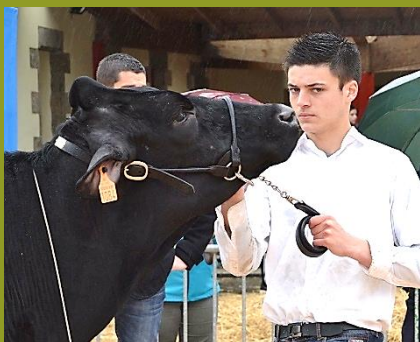
- Cycle de 3 ans incluant :
- Des stages principaux en production laitière
- Un stage en production porcine (2^{nde})

- Un stage hors-région (2^{nde})
- Un stage en agrobiologie et signes de qualité (1^{ère})
- Un stage à l'étranger (1^{ère})
- Un stage en transformation alimentaire



VALORISATION DU SAVOIR-FAIRE

Participation au Forum de Ploudaniel



PASSERELLES ET DEBOUCHES



- POURSUITE D'ETUDES
 - BTS de diverses spécialités
 - CS, etc...
- VIE ACTIVE (Pour intégrer la vie active, le Bac Pro est le minimum nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation)

LIEN AVEC D'AUTRES FORMATIONS EQUIVALENTES : Non

DES LIENS AVEC LES FAMILLES ET LES ENTREPRISES

- Un site internet (www.mfr-ploudaniel-plabennec.fr), une page Facebook, un intranet (IMFR)
- Des visites de stage pour accompagner l'élève.



Environ 450 apprenants chaque année

Le développement durable (recyclage et valorisation des déchets pour les futurs salariés et chefs d'entreprise).

Le CFA MFR est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour les apprenants à besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter nos Référents Handicap : Mme VANONI au 02 98 83 61 87



UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

- L'ouverture sur les cultures et les pratiques professionnelles étrangères (stages ERASMUS+ en Irlande, Espagne, ...).
- Voyage en Terminale (Brésil, Madagascar, Vietnam, ...)

ACCES DIRECT

- **Car – Lignes de car :** en provenance de Brest, Lesneven, Roscoff
 - **Voiture :**
 - En venant de Morlaix – Brest - RN 12
 - En venant de Quimper – N165
 - **SNCF :** Gare de Landerneau
- Le centre de formation est situé à 25 minutes de Brest**

NOS FORMATIONS EN ALTERNANCE

→ DECOUVERTE DES METIERS		→ BTS	
→ CAPa Métiers de l'agriculture	CAPa Productions animales	→ CS	BTSA Aménagements Paysagers
	CAPa Productions horticoles et légumières	CERTIFICAT DE SPECIALISATION	CS Constructions Paysagères
	CAPa Jardinier du paysage		CS Production Transformation Commercialisation des Produits Fermiers
→ CAP Education nationale	CAP Fleuriste	→ TITRE	TITRE PRO Ouvrier du Paysage
	CAP Intervention en Maintenance technique des bâtiments (IMTB)	PROFESSIONNEL	TITRE PRO Maçon Voirie Réseaux Divers (VRD)
→ BAC PRO en 3 ans	BAC PRO Aménagements Paysagers		
	BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)		
	BAC PRO Conduite de productions Horticoles		

L'utilisation du genre masculin permet d'alléger le texte de cette plaquette de formation mais ne peut être perçu pour de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les hommes et les femmes.